



KBC Groupe
Société anonyme
Avenue du Port 2
1080 Bruxelles
0403.227.515 RPM Bruxelles

**PROCURATION PORTEUR D'OBLIGATIONS en vue de la participation, avec
voix consultative, à l'assemblée générale annuelle des ACTIONNAIRES de
KBC Groupe SA le 7 mai 2015**

Le (la) soussigné(e),
(nom et adresse complets du porteur d'obligations ; dénomination et siège complets de la personne morale)

.....
.....

porteur de (nombre) obligations

(dénomination de l'émission)

émises par KBC Groupe SA, déclare par la présente donner procuration à

Monsieur/Madame

pour assister avec voix consultative en son nom et pour son compte, en vertu et dans le respect des dispositions de l'art. 28 des statuts, à l'Assemblée générale annuelle des actionnaires de KBC Groupe SA, dont l'ordre du jour est mentionné ci-après et qui se tiendra le jeudi 7 mai 2015 à 10 heures au siège social à 1080 Bruxelles, avenue du Port 2 _

Ordre du jour de l'Assemblée générale annuelle

1. Prise de connaissance du rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA sur les comptes annuels non consolidés et consolidés relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.
2. Prise de connaissance des rapports du commissaire sur les comptes annuels non consolidés et consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.
3. Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.
4. Proposition d'approbation des comptes annuels non consolidés de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014.
5. Proposition d'approbation de la proposition d'affectation des bénéfices de KBC Groupe SA relatifs à l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, à savoir : 835 561 316,00 EUR en tant que dividende brut, soit un dividende brut de 2 EUR par action, et 13 169 787,55 EUR en tant que participation des salariés.
6. Proposition d'approbation du rapport de rémunération de KBC Groupe SA pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2014, tel que repris dans le rapport annuel combiné du Conseil d'administration de KBC Groupe SA mentionné au point 1 de cet ordre du jour.
7. Proposition de donner décharge aux administrateurs de KBC Groupe SA pour leur mandat exercé pendant l'exercice 2014.

8. Proposition de donner décharge au commissaire de KBC Groupe SA pour son mandat exercé pendant l'exercice 2014.
9. Nominations statutaires
- a. Proposition de nommer M. Koen Algoed comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019, sous réserve d'approbation par l'autorité de contrôle.
 - b. Proposition de nommer définitivement comme administrateur M. Alain Bostoen, coopté par le Conseil d'administration du 12 novembre 2014, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.
 - c. Proposition de renommer M. Franky Depickere comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.
 - d. Proposition de renommer M. Luc Discry comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.
 - e. Proposition de renommer M. Frank Donck comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.
 - f. Proposition de renommer M. Thomas Leysen comme administrateur indépendant, conformément aux critères énoncés à l'article 526ter du Code des sociétés, pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.
 - g. Proposition de renommer M. Luc Popelier comme administrateur pour une période de quatre ans, c'est-à-dire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2019.

Les propositions de modifications à apporter à la composition du Conseil d'administration seront présentées durant l'Assemblée générale annuelle. Tenant compte de l'avis du Comité de nomination, le Conseil d'administration recommande les nominations proposées.

Un CV succinct du nouvel administrateur proposé peut être consulté dans la Déclaration de gouvernement d'entreprise incluse dans le rapport annuel, qui sera disponible à partir du 2 avril 2015 sur le site www.kbc.com.

10. Tour de table

Dressé et signé (*) à (lieu).....
le (date).....

.....
.....

(*) signature du porteur d'obligations, précédée de la mention manuscrite « bon pour procuration »